

UNPOL

 **Mission**

Conséquemment avec les objectifs des résolutions 2100 (2013) et 2164 (2014), la résolution 2227 (2015) du Conseil de Sécurité des Nations Unies assigne à la composante Police de la MINUSMA les missions suivantes :

- Surveiller et superviser la mise en œuvre de l'accord du Cessez-le-feu
- Soutenir la mise en œuvre de l'accord de paix et de la réconciliation du peuple malien.
- soutenir les Forces de Sécurité du Mali (FSM) dans toutes leurs actions sur le plan sécuritaire.
- protéger les civils et soutenir la stabilisation.
- Promouvoir et protéger les droits de l'Homme.
- Soutenir les organismes humanitaires dans leurs projets.
- Protéger et assurer la sécurité du personnel des Nations Unies.

Outre ces missions, la Composante Police de la MINUSMA (UNPOL) est autorisée à exercer avec un effectif de 1440 Officiers; 08 Unités constituées de police (FPU) et 320 IPOs (Officiers de Police Individuel).

Quelques faits saillants de l'action d'UNPOL :

- L'élaboration et la signature des plans d'actions stratégiques avec quatre(04) partenaires maliens (Gendarmerie, Police, Garde Nationale et Protection Civil).
- Plusieurs formations ont permis de renforcer les capacités opérationnelles de plus de huit mille (8 000) Agents des Forces de Sécurité Malienne (FSM) depuis le début du mois de juillet 2013 à ce jour.
- Soutien sur le plan opérationnel et judiciaire les FSM pour la réussite de leurs activités.
- Contribution à la lutter contre l'épidémie de fièvre hémorragique à virus Ebola, à travers, entre autre, la sécurisation des centres en coordination avec le Gouvernement malien et l'OMS Fourniture d'un soutien opérationnel et judiciaire dans les investigations lors du crash aérien de juillet 2014 ainsi que de l'attentat de « LA TERRASSE » à Bamako.
- Initiation et gestion de 13 projets QIP (Projets à Impact Rapide) aux FSM dans les régions de Tombouctou, Gao et Bamako. Vingt-deux (22) autres projets sont en cours de réalisation.
- Appui à l'élaboration et au financement du projet de réhabilitation de l'Ecole Nationale de Police à travers la levée de fond auprès de l'Agence Internationale de Coopération Japonaise JICA (Japon) pour un montant de 4,5 millions de dollars US.
- Déploiement d'équipes d'experts à Douentza (Mopti), Goundam (Tombouctou) et Ménaka (Gao).
- 17500 patrouilles effectuées à la date du 31 juillet 2015, y compris celles de longues portées.
- Organisation des formations conjointes avec l'EUCAP SAHEL MALI au profit des FSM.